



# Solidaires



sudceidf@orange.fr

vosre syndicat à la **CEIDF**

**BPCE**

www.sudbpce.com

A Paris, le 11/12/2020

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Thierry Bordier - Martine Desaulles  
Patrice Drigny - Pascale Monchal - Boris Violet

64-68 rue du Dessous des Berges  
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

## J'EN PEUX PLUS DE ME FORMER !

A première vue, il faudrait se réjouir qu'un investissement de 4 M€ soit ainsi mis en œuvre chaque année pour former les salariés de la CEIDF. Mais ce serait méconnaître les difficultés que rencontrent les salariés pour s'adapter aux exigences de ce plan de formation.

### Un plan de formation chronophage qui vise surtout les commerciaux

En moyenne 31,1 h de formation par salarié. C'est 5,35 % de la masse salariale consacrée chaque année au plan de formation.

L'ensemble du secteur bancaire consacre un investissement conséquent à la formation à la fois en raison du turn-over et mais aussi en raison du poids des formations réglementaires.

La CEIDF ne fait pas figure d'exception, la rotation des effectifs commerciaux y compris des métiers spécialisés à la BDD comme à la BDR y est même plus forte que dans les autres banques en IDF : **à recruter et à former sans cesse de nouveaux entrants, cela impacte le plan de formation.**

**Quant au poids énorme du réglementaire, une semaine de travail effectif est dédiée aux DCI, DEAC et DDA soit 50 % du plan dans son ensemble.**

Autre constat, les formations qui accompagnent les collègues à la prise de poste et aux filières métiers commerciaux représentent 35 % du plan. Dès lors, les commerciaux sont plus formés que les collègues des fonctions supports ou de la BDR.

Mais, 64 % de leur temps de formation est dédié aux formations réglementaires.

Dans ces conditions, il reste peu de place pour les autres thématiques orientées vers l'accompagnement à la montée en compétences.

### Un plan de formation chronophage qui vise tout les commerciaux

Tout d'abord, l'entreprise a accéléré le distanciel (e-learning, Mooc, classes virtuelles). Coûts et simplification de l'organisation prévalent depuis longtemps en la matière. La pandémie en a ajouté une couche.

Les formations en présentiel ont été suspendues pour les retravailler en format distanciel.

**Le plan de formation est désormais à 48 % en distanciel et ce n'est qu'un début.**

Un début chaotique car la prise en main de ces nouveaux outils n'est pas évidente et leur efficacité est discutable par rapport au temps consacré.

Dans le réseau, la répartition des formations a beau s'étaler tout au long de l'année, **une pression nouvelle des DSC** est apparue cette année. Avec un item formation dans la part variable des DSC, ceux-ci se sont intéressés de très près au plan de formation individuel des collègues.

**En conséquence, ces heures sont vécues comme une contrainte de plus, non-prioritaire par rapport à leur lourde charge de travail.**

Ils rivalisent d'ingéniosité pour s'en débarrasser. Les journées ne sont pas extensibles et dérouler ses formations à l'accueil entre 2 clients ou en bureau dérangé par le téléphone est très, très inconfortable. Un matériel performant, la possibilité de s'isoler dans un lieu calme sans être

dérangé, un temps organisé et identifié sont indispensables à un bon apprentissage.

Que retiennent les collègues après une session d'e-learning si elle n'est pas réalisée dans de bonnes conditions, outre le fait que l'employeur a satisfait à ses obligations en la matière ?

**Les 45 minutes du vendredi ne répondent décidément plus aux besoins des salariés. Mais l'ont-elles déjà été ?** Il faut revoir l'organisation de fond en comble.

Dans certaines DR, il serait possible de venir se former. Cette bonne pratique est loin d'être généralisée. Pourtant avec l'accroissement du distanciel, il devient urgent d'agir. Ce qui est rendu possible pour des séances de phoning doit l'être pour se former.

Puisqu'il est clair que la formation à distance va devenir la règle, **se former sur site distant ou en télétravail devient une juste revendication pour tous y compris pour les commerciaux.**

**Les collègues réalisent leurs formations en dehors du temps de travail sur leur pause déjeuner ou après les heures de réception de la clientèle voire à domicile sans être payés.** C'est inadmissible. Le travail dissimulé ne doit pas avoir cours à la CEIDF.

Les élus **Sud** sont intervenus à plusieurs reprises en CSE pour dénoncer cette situation.

## Pour Sud se former c'est préparer l'après

Selon nous, la transformation des métiers de la banque impose un plan de formation adapté sur un temps long.

Prenons le poste de DA, qui n'est pas un métier d'avenir comme on le sait depuis que les fermetures d'agences s'amplifient et que les nouveaux formats voient le jour. Il va falloir recycler massivement cet emploi, et bien d'autres. La formation prend tout son sens à préparer leur reconversion.

C'est tout le problème de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC voir accord de branche). Gérer c'est anticiper et en la matière notre employeur devrait **identifier les métiers amenés à disparaître ou évoluer ainsi que déterminer une échéance. Il devrait en regard, informer les salariés concernés et leur proposer un plan de formation adapté.**

C'est loin d'être le cas à la CEIDF. Pour cela, il faudrait que notre employeur soit transparent. Le directoire préfère l'opacité et quand le poste est supprimé, on tente de «recaser» avec plus ou moins de bonheur. Mais jusqu'à quand ?

---

## J'ADHÈRE à **Sud Solidaires BPCE**

A retourner à la permanence **Sud** par courrier interne :

64 - 68 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris

**La cotisation annuelle est prélevée en 4 trimestres et s'élève à 0.40 % du salaire net.**

NOM ..... PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE ..... / ..... / .....

ADRESSE PERSONNELLE .....

PORTABLE PERSONNEL ..... EMAIL PERSONNEL .....

AFFECTATION ..... FONCTION .....

CLASSIFICATION ..... SALAIRE NET ANNUEL (pour calculer la cotisation) ..... €

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail et courrier postal) de la part du syndicat Sud Solidaires BPCE merci de cocher cette case